

UN NOUVEAU VENU DANS LA FAMILLE?

*Prenez votre temps
et faites vos devoirs*

Ce document reflète l'expertise de la Fédération canadienne de sociétés d'assistance aux animaux, l'Association canadienne des médecins vétérinaires, le Club canin canadien et le Conseil consultatif mixte de l'industrie des animaux de compagnie du Canada. Ensemble, ils constituent la Coalition nationale pour les animaux de compagnie (CNAC). Ce groupe, formé en 1996, a pour mandat de promouvoir la responsabilité sociale des propriétaires d'animaux de compagnie et d'améliorer la sécurité et le bien-être animal.

Les agences suivantes ont, elles-aussi, mis à contribution leur expertise lors de l'élaboration de ce document: Agriculture et Agroalimentaire Canada, la Gendarmerie royale du Canada, l'Agence canadienne d'inspection des aliments et de la revue Dogs in Canada.

FÉLICITATIONS! Vous songez à accueillir un chien dans votre foyer afin qu'il fasse partie intégrante de votre famille. Un chien peut vous apporter des années de plaisir et de compagnie. Faire le bon choix est donc très important.

**NOUS VOUS INCITONS À CONSIDÉRER CE QUI
SUIT AVANT DE PRENDRE VOTRE DÉCISION :**

*Quel est le type de chien qui
convient le plus à votre
style de vie?*

- Les différentes races, grosseurs et tempéraments de chiens influenceront le type de soins et la quantité d'exercice requis. Soyez honnête en évaluant votre capacité à procurer un environnement approprié pour le type de chien que vous considérez.
- Où entendez-vous vous procurer votre animal et s'agit-il d'une source réputée?
- Avant d'arrêter votre choix sur un chien, avez-vous obtenu de l'information sur la santé, les problèmes de nature héréditaire, génétique et comportementale qui pourraient affecter son bien-être?
- Ne succombez pas à faire un achat impulsif. Prenez votre temps et faites vos devoirs.
- Ce document a été développé par la CNAC dans le but d'aider à la résolution du problème des usines à chiots. N'hésitez pas à consulter les organisations* membres pour de l'information additionnelle.
- Lorsque vous êtes prêt à accueillir un chien dans votre foyer, utilisez la liste de vérification suivante pour vous assister dans votre décision.

*L'Association canadienne des médecins vétérinaires www.santeanimale.ca; Le Club canin canadien www.ckc.ca; Le Conseil consultatif mixte de l'industrie des animaux de compagnie du Canada (PIJAC Canada) www.pijaccanada.com; La Fédération canadienne des sociétés d'assistance aux animaux www.cfhs.ca.

*Qu'est-ce qu'une
usine à chiots?*

ÉVITEZ DE VOUS PROCURER UN CHIEN D'UNE USINE À CHIOTS

Une **usine à chiots** est définie par la CNAC comme une opération d'élevage de qualité inférieure qui vend des chiens de races pures ou croisées à des acheteurs peu méfiants. Certaines des caractéristiques attribuables aux usines à chiots sont:

- État de santé/environnement de qualité inférieure;
- Soins, traitements et/ou socialisation de qualité inférieure;
- Pratique d'élevage de qualité inférieure, amenant à des défauts génétiques ou troubles de nature héréditaire;
- Certificats d'enregistrement, pedigree et/ou profil génétique erronés ou falsifiés.

Note: Ces conditions peuvent également se retrouver dans des lieux d'élevage à petit volume ou d'élevage d'une seule race.



Coalition nationale pour les animaux de compagnie (CNAC)

LISTE DE VÉRIFICATION À UTILISER LORS DE L'ACQUISITION D'UN CHIEN

Vous devriez être en mesure de cocher "oui" à toutes les cases

ÉVALUATION DE L'ÉTABLISSEMENT/ENVIRONNEMENT

Un environnement propre et sanitaire favorise des chiens en santé.

- Vous a-t-on permis l'accès aux endroits où sont gardés les chiens?
- L'établissement est-il propre?
- L'eau et la nourriture sont-elles disponibles dans l'environnement où sont gardés les chiens?
- Est-ce que des références vous sont fournies sur demande?
- Vous a-t-on posé des questions pertinentes de façon à assurer la compatibilité entre vous (l'acheteur) et le chien?
- Dans le cas d'un établissement d'élevage, est-ce que la mère des chiots est présente et pouvez-vous la voir?

QUESTION DE SANTÉ ET APPARENCE PHYSIQUE DU CHIEN

Des chiots en santé et bien socialisés sont de nature active, ouverte et amicale. Évitez les chiens qui sont trop peureux et trop timides.

- Les chiens sont-ils dans de bonnes dispositions?
- Les chiens semblent-ils en bonne santé?
Portez une attention particulière aux signes suivants:
 - Maigreux
 - Léthargie
 - Éternuement
 - Abdomen gonflé
 - Diarrhée ou poils souillés autour de l'anus
 - Écoulement au niveau des yeux ou du nez
- Avez-vous accès aux copies de certificats de vaccination, carnet de santé et autres documentations pertinentes faisant constat de la dernière visite de ces chiens chez le vétérinaire?
- En plus des critères énumérés ci-haut, lorsque vous faites affaire avec un éleveur, une documentation vous offrant des assurances sur l'état de santé des parents est-elle disponible? (Une telle information est requise afin de réduire les incidences de maladies transmissibles et les troubles génétiques.)

QUESTIONS AU MOMENT DE L'ACHAT

Soyez vigilants! Une bonne documentation vous protège ainsi que votre chien.

Recevez-vous un contrat de vente, indiquant:

- Date de l'achat?
- Noms de l'acheteur et du vendeur?
- Description du chien?
- Prix d'achat?

Dans le cas d'un chien de race pure, recevez-vous:

- Un contrat de vente indiquant que le chien est en fait de race pure et que le nom de la race y est inscrit?
- La confirmation que le chien est identifié de façon unique et permanente (micro puce ou tatouage)?
- La confirmation d'un certificat d'enregistrement* valide des parents, de la portée (si applicable) et du chien que vous êtes en train d'acquérir?
- Le prix total d'achat pour le chien?

Recevez-vous une garantie écrite qui énumère:

- Les détails spécifiques quant à sa politique de retour ou des arrangements qu'il entend offrir en guise de compensation dans l'éventualité qu'un problème de santé/maladie ne survienne, avec les délais qui s'y appliquent?
- Ce qui est attendu de l'acheteur (i.e. visite chez le vétérinaire à l'intérieur d'un certain laps de temps)?

*Au Canada, un certificat valide d'enregistrement peut être émis par une des associations de chiens de races reconnues sous la Loi sur la généalogie des animaux. Celles-ci incluent le Club canin canadien, l'Association canadienne du border collie, la Fédération canine du Canada, le Working Canine Association of Canada et la Société canadienne d'enregistrement des animaux.